

ELECTIONS MUNICIPALES
15 & 22 MARS 2026

PROGRAMME



Nos 100 propositions

pour construire demain avec vous !

1. UNE AUTRE FAÇON DE FAIRE DE LA POLITIQUE : GÉRONs ENSEMBLE NOTRE VILLE

Nous redonnerons **la parole aux habitants**. L'éthique, la transparence, l'égalité femme-homme, la lutte contre toute forme de discrimination et la protection de l'environnement guideront notre action.

Revoir le fonctionnement des instances délibérantes :

1. **Commissions thématiques participatives « habitant.e.s/élu.e.s ».**
2. **Votes citoyens** pour les décisions importantes appartenant aux compétences de la commune.
3. **Réunions publiques** de présentation des projets avant leur mise en œuvre.
4. **Temps de parole citoyen** à la fin de chaque conseil municipal.
5. **Enregistrement et retransmission vidéo des conseils municipaux** (site internet et réseaux sociaux).
6. **Consultation des agents municipaux** en amont des prises de décisions.

Encourager et valoriser les initiatives citoyennes

7. **Délibérations d'initiative citoyenne** : les associations et les citoyens initiateurs de projets pourront les suivre de leur conception à leur mise en œuvre.
8. **Mise en œuvre des RIC** (Référendum locaux d'initiative citoyenne).
9. **Soutien financier aux projets vertueux** pour l'environnement, la citoyenneté ou relevant de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire).
10. **Adhésion au dispositif de « [l'heure civique](#) ».**
11. **Création d'un nouveau site internet** accessible et participatif.

Décentraliser la gouvernance

12. Attribution de **budgets participatifs de quartiers**.
13. Création de **conseils de quartiers citoyens** et ouverture de **cahiers de doléances**.
14. Création de **conventions citoyennes** pour encourager la participation de toutes et tous à une réflexion collective sur les grands enjeux de société (alimentation, changement climatique, énergie, biodiversité, grand âge, éducation, démocratie, ...).
15. **Consultation des collectifs d'usagers** et prise en compte de leurs besoins, de leurs suggestions et de leurs projets.

Améliorer les services publics

16. Création de **nouveaux services municipaux de proximité** (ramassage des encombrants, déchetterie mobile, bois de chauffage issu des affouages, fleurissement des pieds de murs, « petits travaux » à la demande).
17. Retour à une **gestion en régie municipale pour le marché et la restauration scolaire**.
18. **Interventions complémentaires des services municipaux** en cas d'insuffisances de Grand Poitiers (collecte des déchets, petite rénovation de voirie, information touristique, développement économique, accueil de loisirs).
19. **Modernisation des services et élargissement des horaires d'ouverture de la Mairie.** (accueil le samedi matin et jusqu'à 19h un soir par semaine)

2. UNE VILLE SOLIDAIRE : DONNER UNE PLACE ET UNE CHANCE A CHACUN.E

Parce que les inégalités sociales s'accroissent chaque jour un peu plus, nous sommes convaincus que les collectivités locales ont un rôle à jouer essentiel pour les réduire en portant une attention prioritaire à l'éducation, à la solidarité et à la santé de toutes et tous.

Cultiver la solidarité

20. **Soutien au projet d'Espace de Vie Sociale porté par la MJC** pour l'aider à obtenir, à terme, l'agrément de Centre social et les financements correspondants de la part de la CAF.
21. **Lutte contre l'isolement social** (repérage et soutien aux personnes âgées, aux femmes seules, aux personnes en grande précarité, aux familles monoparentales, aux femmes et mineurs en danger, aux personnes LGBTQIA+).
22. **Expérimentation de la Sécurité sociale de l'alimentation** par la création d'une caisse alimentaire locale sur le modèle du projet AGRESALIM initié par l'agglomération de Grand Châtellerault.
23. **Lutte contre le logement insalubre** et les passoires thermiques : identification des logements, solutions de relogement, recours juridiques, recherche de financements, plan de rénovation.
24. **Renforcement du transport solidaire** : campagne de communication, création d'une appli de réservation, contreparties pour les conducteurs bénévoles.
25. **Soutien à l'action caritative locale et à l'aide alimentaire d'urgence** (coordination des missions, rénovation des locaux, aide logistique).
26. Etude de marché pour l'implantation d'une épicerie « anti-gaspi » en lien avec les enseignes locales de la grande distribution.

Défendre le droit à l'éducation et à la culture

27. **Plan pluriannuel de rénovation des écoles** : rénovation intégrale de la garderie de l'école Jean-Arnault, réaménagement de la cantine (en lien avec la proposition n°44), végétalisation, sécurisation et réaménagement des cours et des abords des écoles et du collège (abris extérieurs, zones piétonnes sécurisées), renouvellement du parc informatique.
28. **Création d'une « commission de prévention » parents/élu.e.s** : lutte contre les incivilités, le harcèlement et le mal-être à l'école, prévention des risques liés aux réseaux sociaux, aux addictions et aux conduites à risques, mise en place de sanctions adaptées et réelles en cas d'incivilités envers les agents ou les enfants, sécurisation des entrées d'écoles et des trajets (pédibus, cyclobus), zones sans tabac aux abords des écoles.
29. **Mise en œuvre d'un projet d'actions culturelles éducatives en direction des établissements scolaires** : augmentation des financements pour les heures d'AESH, augmentation des moyens pour les sorties scolaires, les classes de découvertes et les projets éducatifs et artistiques, intervention d'artistes locaux dans le cadre des projets de l'EAC (Education Artistique et Culturelle), programmation de spectacles jeune public éducatifs au Théâtre Charles Trenet et en partenariat avec le tissu associatif culturel local.
30. Définition d'un **projet pédagogique périscolaire** : développer, sur les temps périscolaires et la cantine, l'apprentissage par le jeu, les notions d'altruisme, de respect, de civisme, sensibiliser au handicap, aux cultures du monde, à la protection de la nature, redécouvrir les savoir-faire anciens.
31. Création d'une **délégation aux droits des enfants** : promotion de la Convention internationale des droits de l'enfant, mise en œuvre d'un plan d'actions et de prévention contre les violences sexuelles (sensibilisation et formation régulière des personnels encadrants pour le repérage des situations à risques, évaluation régulière et individuelle du bien-être des enfants, mise en

place de boîtes aux lettres « papillons » dans les établissements scolaires, réaménagement des espaces de vie et des procédures d'encadrement pour garantir l'intimité et la sécurité des enfants dans les écoles, vigilance sur les antécédents professionnels et les diplômes avant tout nouveau recrutement).

32. Soutien à l'émergence de **nouveaux dispositifs de garde d'enfants** en bas âge (crèches familiales et d'entreprises) par un accompagnement à la structuration et la mise à disposition de locaux adaptés.
33. Programme « **vacances pour tous** ».
34. **Révision du fonctionnement du centre de loisirs primaire** géré par Grand Poitiers : plus grande progressivité des tarifs en fonction des revenus, horaires d'ouverture élargis, capacité d'accueil renforcée, projet éducatif.
35. **Renforcement des attributions et des moyens alloués au conseil communal des jeunes**.
36. Création d'un **foyer pour les jeunes** au sein du CAP.

Agir pour la santé et le bien-être de tou.te.s

37. **Création d'un Centre de santé** pour favoriser l'installation de jeunes professionnels de santé salariés (médecins, infirmiers, psychologues...) cherchant un meilleur équilibre vie privée/vie professionnelle et souhaitant favoriser un accès aux soins à tou.te.s sans avance de frais ni dépassement d'honoraires (partenariats avec les autres établissements publics de santé pour faciliter l'accès aux spécialistes, actions de prévention et d'éducation à la santé en lien avec nos propositions 28, 31 et 38).
38. Création d'une « [Maison des aidants](#) ».
39. Création d'une « [Maison sport santé](#) ».
40. Mise en œuvre d'un **plan d'action « Gestes qui sauvent »** : organisation régulière de formation en secourisme pour les agents municipaux et les encadrants associatifs, création d'une réserve « Secours et incendie », obtenir Le label « [Ma Commune a du Cœur](#) ».
41. **Renégociation de l'offre de la mutuelle de santé municipale** et promotion de ce dispositif auprès des habitant.e.s.
42. **Distribution gratuite de protections périodiques dans les établissements recevant du public et au collège** et défense du droit au congé menstruel.
43. Plan de **prévention de la pollution de l'eau** et des nappes phréatiques : soutien au développement de la filière chanvre autour des points de captage d'eau potable, études approfondies sur la nature des polluants et les moyens de les limiter, renouvellement des réseaux, filtration, réduction des plastiques.
44. Mise en œuvre d'une **restauration scolaire 100% bio, 100 % locale et 100 % faite maison**, avec le soutien du collectif « [Les pieds dans le plat](#) ».

3. UN URBANISME DURABLE, HUMAIN ET SÉCURISANT : TRANSFORMONS NOTRE VILLE

Anticiper les mutations et préparer l'avenir en portant un projet de *Transition écologique juste** pour répondre à la fois aux enjeux sociaux et aux défis environnementaux, car ces deux dimensions sont étroitement liées.

Créer les mobilités de demain

45. **Développement des transports écoresponsables et des mobilités douces** : mise en place de bornes de location de vélos électriques en accès libre, création d'une plateforme numérique locale de co-voiturage (liaisons inter-quartiers, liaison Chauvigny-CNPE, Chauvigny-CHU, Chauvigny-Gares TGV...), création d'un service de transport à la demande pour les liaisons entre le centre-ville et les villages (minibus électrique financé en régie publicitaire), aménagements et développement des voies cyclables et des circuits piétons sécurisés.
46. **Soutien au projet de ligne ferroviaire Chauvigny-Poitiers** étudié par la Région Nouvelle-Aquitaine
47. **Révision du plan de circulation et de stationnement** : signalétique, passages piétons, voies partagées voitures/vélos/piétons, sécurisation des abords des écoles et des transitions piétonnes entre zones rurales et zones urbaines, places de stationnement réservées pour les PMR (Personnes à Mobilité Réduite), les commerces et le personnel soignant (aides à domicile, médecins, infirmier.e.s).
48. **Développement des liaisons bus** vers Poitiers, Châtelleraut, le Futuroscope, Civaux et Montmorillon.

Moderniser et entretenir l'habitat et les bâtiments publics

49. **Rénovation de la voirie** : priorité aux rues et trottoirs endommagés (rue des Barrières, rue du Berry, rue Faideau, rue de l'Ancien pont, rue du Champ Marçay, rue de Chantegriou, quartier Gâte-Râpe, Guiraudières, ...), réparation ou remplacement du mobilier urbain cassé et rénovation des toilettes publiques.
50. **Création d'une ressourcerie municipale** pour favoriser les rénovations à moindre coût et le développement d'une filière locale d'économie circulaire.
51. Accompagnement des **rénovations globales et performantes du bâti** dans les secteurs résidentiels et tertiaires à travers des appels à projet (en lien avec Grand Poitiers).
52. **Plan « économie d'énergie »** dans tous les bâtiments municipaux : isolation thermique, remplacement des chaudières ancienne génération, redéfinition des usages des bâtiments énergivores pour limiter leur utilisation en hiver, installation de production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur les toits des bâtiments publics, renouvellement de l'éclairage public (LED, détecteurs de présence).
53. Soutien à l'émergence de [coopératives citoyennes de production énergétique](#).
54. **Projet « Habitat Jeunes »** pour la création de logements sociaux en direction des jeunes travailleurs.
55. **Création de zones dédiées aux habitats légers et écologiques** (Yourtes, Tiny house, Maisons terre-paille) pour réduire l'impact environnemental lié à la construction de logements et réduire les coûts pour les jeunes.
56. **Préservation de l'esthétique et de l'harmonie de la cité médiévale** : entretien des monuments historiques, respect des préconisations des Bâtiments de France lors des rénovations, propreté de la voirie, embellissement général encouragé à travers un concours des maisons fleuries.

Assurer la sécurité, la prévention et l'accessibilité

57. **Augmentation des prérogatives et des effectifs de la Police municipale** : sécurisation des entrées d'écoles, actions de médiation et de prévention, protection de l'environnement, des biens et des personnes, présence de terrain pour prévenir les incivilités et les infractions routières.
58. Mise en place d'un « **comité local d'urgences** » constitué d'élus.e.s et de citoyen.ne.s pour anticiper les situations de crises et prévenir les accidents (inondation/incendie/canicule/grand froid/épidémie/...).
59. Campagne de communication « **Tu prends ma place, tu prends mon handicap** » : développement des stationnements dédiés aux personnes à mobilité réduite devant les bâtiments publics, sur le marché, en Cité médiévale et lors des événements organisés dans l'espace public.
60. **Optimisation de l'éclairage public** : horaires et intensité lumineuse définis en fonction des risques, sécurisation des passages piétons, renforcement de l'éclairage dans les villages.

Améliorer le cadre de vie et protéger nos espaces naturels

61. **Végétalisation et embellissement des espaces publics** : création de zones de fraîcheur, fleurissement en pied de mur, préservation et soin des arbres, création de jardins partagés et de nouvelles aires de jeux pour enfants dans chaque quartier et village.
62. **Mise en œuvre d'un plan « Ville propre »** : création d'une équipe mobile dédiée à la propreté quotidienne de l'espace public (dépôts d'ordure sauvages, déjections canines), création et entretien d'espaces canins dédiés (actions de sensibilisation en direction des propriétaires de chien, distributeurs de sachets de collecte, contraventions en cas de flagrant délit), tri sélectif dans tous les établissements municipaux recevant du public, installation d'au moins une poubelle dans chaque rue, déploiement de containers collectifs enterrés et de composteurs collectifs.
63. **Protection de la faune sauvage et préservation de la ressource en eau** : recours aux revêtements perméables pour la rénovation de la voirie, plantations de plantes vivaces en pleine terre, arrêt progressif des plantations en bacs pour limiter l'arrosage, déploiement de collecteurs d'eau de pluie, plantation de haies, création de zones sanctuaires de biodiversité, soutien aux associations de protection des animaux.

4. UNE VILLE FAVORISANT L'EMPLOI LOCAL ET LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

Travailler sur le dynamisme économique global en soutenant l'ESS (Economie Sociale et Solidaire), les projets innovants et générateurs d'emplois locaux, l'économie circulaire, la production alimentaire locale, les commerces de proximité, les services à la personne et aux entreprises.

Développer l'emploi, l'insertion, la formation

64. Candidature au dispositif « [Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée](#) ».
65. Soutien à l'émergence de **nouvelles filières économiques locales** : écoconstruction/économie circulaire/valorisation des déchets (en lien avec la proposition n°50), agroécologie locale (en lien avec la proposition n° 44), aide à la personne et aux entreprises, petite enfance, transport, tourisme vert, offre de loisirs, numérique (IA, domotique, cybersécurité).
66. Soutien à l'émergence de **cursus de formations en apprentissage** pour ces filières en lien avec la MFR, la mission locale, les lycées de secteurs, l'Université de Poitiers, Habitat de la Vienne, l'Office de tourisme de Grand Poitiers, la Chambre de commerce et les réseaux des entreprises locales (GEC, CESV)
67. Promotion et développement des [chantiers de jeunes bénévoles](#).
68. **Soutien renforcé aux acteurs de la réinsertion** : conventions d'objectifs pluriannuelles, promotion de leur offre de service auprès des particuliers et des entreprises locales, recours aux chantiers d'insertion pour la rénovation et l'entretien de certains bâtiments publics (ancienne école Louise Michel, garderie de l'école Jean Arnault).
69. **Aide à l'installation de nouvelles entreprises** : création d'un poste de manager de Centre-ville à temps plein et d'un service dédié à l'accompagnement de projets (recherche de financements, recherche de locaux, mise en réseau, étude de faisabilité, communication, référencement des offres d'emploi, parrainage, mécénat d'entreprises).

Soutenir le commerce de proximité

70. **Création de « périmètres de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité »** pour l'application du droit de préemption en matière de cession de fonds de commerce afin d'améliorer l'équilibre et la diversité de l'offre commerciale locale (producteurs locaux, boutiques éphémères, pépinière d'entreprises, vêtements enfants seconde main, métiers de bouche, ...)
71. **Définition de la stratégie commerciale** de la commune en concertation avec les commerçants locaux.
72. **Consultation publique sur le projet de construction d'une halle de marché.**
73. **Développement de l'offre culturelle, artisanale et alimentaire de proximité** : salon d'artisanat d'art, marchés de producteurs et épicerie de proximité en Cité médiévale, propositions artistiques dans l'espace public à proximité des commerces, développement d'une offre de commerces ambulants dans les quartiers et les villages (épicerie mobile, petits marchés hebdomadaires de quartier, dépôts de pain).
74. **Accompagnement et promotion de l'offre commerciale locale** en lien avec l'association des commerçants : financement de campagnes promotionnelles via les réseaux sociaux, animations commerciales, développement du e-commerce local, bons d'achat, aide au passage à la facturation électronique, coordination des jours de fermetures des boulangeries et restaurants pour garantir l'accès à l'offre 7 jours/7.
75. **Redéfinition et optimisation des périmètres de droit de terrasse.**

76. **Plan de rénovation des devantures commerciales dégradées** (travaux d'intérêt général, chantiers d'insertion, chantiers jeunes ou participatifs) pour donner une meilleure image de la ville et favoriser l'installation de nouveaux commerces.

Viser l'autonomie alimentaire du territoire

77. **Création d'une régie agricole municipale** pour fournir les cantines scolaires.
78. **Favoriser l'émergence de nouveaux débouchés pour les agriculteurs locaux** : participation au Projet alimentaire territorial de Grand Poitiers, préservation des terres agricoles et politique d'acquisition pour l'installation de jeunes exploitants, évolution progressive vers le 100% bio et local dans les cantines scolaires (voir proposition n° 44), expérimentation de la Sécurité sociale de l'alimentation (voir proposition n°22), Développement des circuits courts et soutien aux filières locales (marchés, magasins de producteurs, vente directe, AMAP), création d'ateliers de transformation collectifs (découpe, légumerie, conserverie) de proximité.
79. **Soutien à la création d'une SICA Maraîchère** (Société d'Intérêt Collectif Agricole) pour la filière maraîchère biologique locale.

5. UNE VILLE ATTRACTIVE ET ACCUEILLANTE

Notre ville peut devenir plus attractive grâce à la valorisation de son patrimoine historique et naturel exceptionnel, grâce au talent de ses artisans d'art, au dynamisme de son tissu associatif, à la qualité de ses événements culturels et sportifs et au déploiement d'une offre de loisirs pensée pour favoriser des séjours touristiques plus longs, au bénéfice de son économie locale.

Chauvigny doit aussi cultiver son sens de l'accueil, avec des rues propres, rénovées et végétalisées, des sentiers de randonnées entretenus, balisés et sécurisés, une offre d'hébergement variée et de qualité (dont le camping municipal peut devenir un véritable levier d'attractivité pour les familles) et en proposant des lieux de vie conviviaux, en particulier pour les 15-25 ans, pour des sorties locales entre amis.

Valoriser le patrimoine historique et naturel

80. **Développement du tourisme vert** (œnotourisme, randovélo via la Scandibérique, site des carrières...) et entretien du patrimoine naturel (chemins de randonnée, voies vertes, bords de Vienne, forêts)
81. **Valorisation des sites historiques** (Cité médiévale et Saint-Pierre-les-Eglises) auprès du grand public et des étudiants (En partenariat avec l'Université de Poitiers) à travers des événements festifs et artistiques.
82. **Entretien et valorisation de la Cité médiévale** : une attention particulière sera portée sur l'entretien des bâtiments historiques, sur la signalétique, la propreté des circuits piétons entre le centre-ville et la ville haute et le respect de l'esthétique médiévale des rues.
83. **Redéfinition des objectifs du *Projet Culturel et Scientifique du Musée*** pour valoriser en priorité l'histoire médiévale de la commune et renouveler les publics (établissements scolaires, étudiants, familles).
84. **Amélioration globale des services publics de proximité** (accessibilité, propreté, signalétique, informations aux visiteurs, aires de pique-nique, wc publics, entretien du mobilier urbain).

Accompagner la vie associative, culturelle, sportive et citoyenne

85. **Déploiement d'un événement culturel annuel d'envergure départementale** en lien avec les différents acteurs associatifs culturels de Chauvigny.
86. **Création d'une maison des associations** pour coordonner les événements associatifs et mieux répondre aux besoins (accès hebdomadaires aux espaces d'activité, aide logistique, transport, matériel, encourager le regroupement et la mutualisation de moyens et de projets entre les associations).
87. **Doublement progressif du budget « Vie associative »** sur la durée du mandat (+/- 10% d'augmentation par an sur 7 ans)
88. **Construction d'une salle multi-activités** pour répondre aux besoins de toutes les associations.
89. **Création d'un pass sport & culture -18 ans** offrant à chaque enfant et adolescent domicilié à Chauvigny une aide financière pour toute pratique sportive ou culturelle au sein d'une association chauvinoise (montant calculé en fonction du quotient familial).
90. **Renouvellement du projet artistique du Théâtre Charles Trenet** (en lien avec la proposition n°29)
91. **Soutien au développement de l'offre du Cinéma** : prise en charge d'un emploi saisonnier pour l'ouverture au mois d'Août, organisation de séances de cinéma en plein air en période estivale, projets en direction des écoles, festival du court-métrage.

92. **Développement des projets artistiques dans l'espace public** (arts plastiques, photographie, danse, musique, théâtre, son & lumières, ...)
93. **Animations participatives des quartiers et des villages** (tournois inter-quartier, rencontres culturelles nomades ou chez l'habitant, ...) pour renforcer la cohésion sociale et les échanges entre voisins.
94. **Soutien aux projets sportifs éducatifs et inclusifs** (handisport, mixité, équipes féminines)
95. **Soutien aux projets intergénérationnels** : rencontre entre jeunes et personnes âgées dans les EHPAD (après-midi jeux de société, activités manuelles et culturelles, goûters partagés, lecture à voix haute, ...) ou à l'occasion de sorties encadrées dans Chauvigny.
96. **Développement du « mécénat de compétence »** pour renforcer la structuration des associations.

Développer le tourisme et l'offre de loisirs

97. **Création d'une base de loisirs en bord de Vienne** (zone de baignade sécurisée, guinguette en gestion associative partagée, aires de jeux, location de canoës)
98. **Développement de nouvelles activités de loisirs** : parc acrobranche, escalade en salle, game-parc, laser game, escape game, bowling, espaces pour la pratique du « air soft ».
99. **Réouverture d'un office de tourisme en centre-ville** : vente d'artisanat local, diffusion des plans touristiques, organisation de visites, promotion des circuits touristiques, réservation d'activités de loisirs, vente de billet spectacles et sites touristiques, location de vélos électriques).
100. **Edition d'un guide annuel des « bonnes adresses chauvinoises »** pour la promotion de l'offre d'hébergement et de restauration locale auprès des familles, des touristes et des travailleurs saisonniers (hôtels, camping, meublés de tourisme, chambres d'hôtes, restaurants) diffusé dans tous les sites touristiques du Département.

